

Pour aller plus loin...

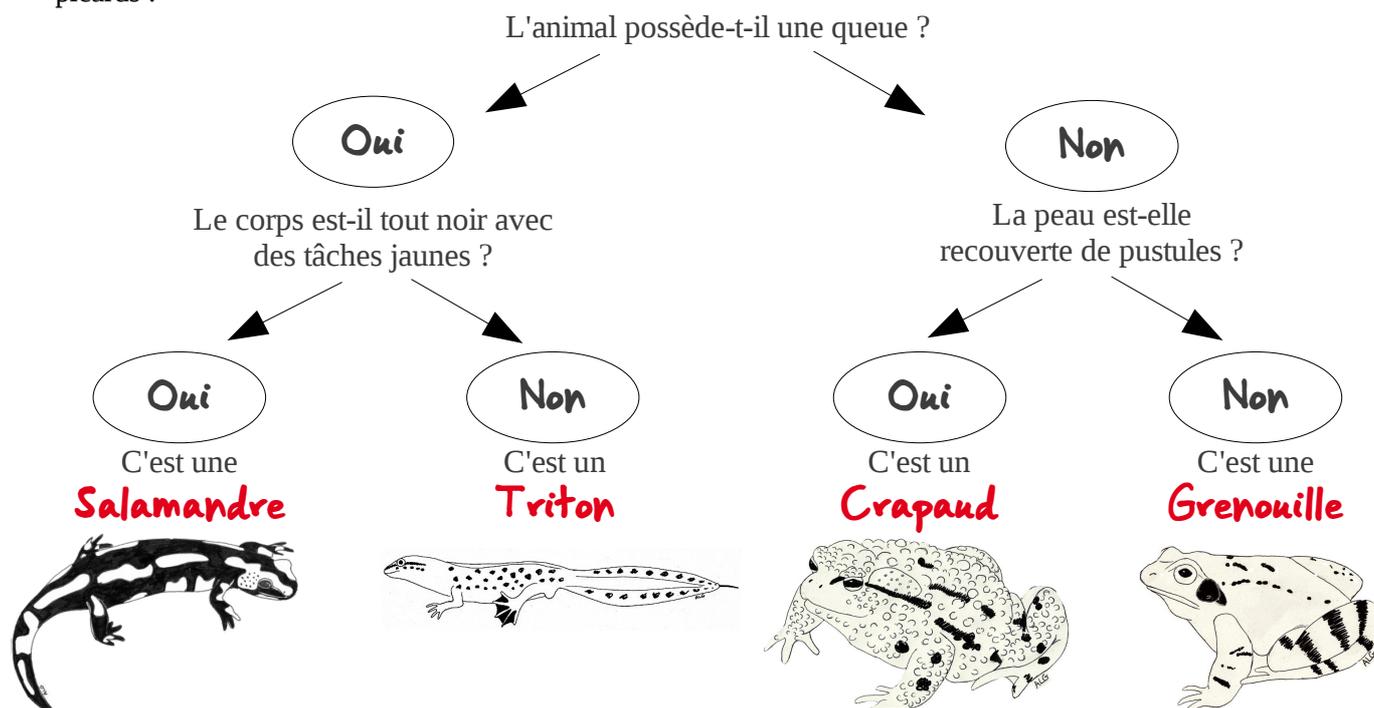
Qu'est-ce qu'un amphibien ?

Les amphibiens (anciennement batraciens) sont les **grenouilles, crapauds, salamandres et tritons**. On les appelle ainsi car ils vivent une « double vie » : ils vivent dans l'eau quand ils sont têtards, et après la métamorphose, une fois adultes, ils passent à un mode de vie terrestre.

Comment les distinguer ?

16 espèces d'amphibiens sont présentes en Picardie. Elles possèdent toutes une peau fine, sans écaille et toujours humide grâce au mucus qui la recouvre.

Voici une clef de détermination simplifiée qui vous permettra d'identifier les grands groupes d'amphibiens picards :



Pourquoi les protéger ?

La disparition des zones humides, la pollution de l'eau ainsi que le fractionnement de leurs habitats sont des menaces qui pèsent sur les populations d'amphibiens.

Pourtant, ils jouent un rôle essentiel dans l'équilibre écologique. Par exemple, ce sont de grands consommateurs d'insectes dont ils évitent la prolifération. En tant que proies, les amphibiens sont également une source de nourriture pour de nombreux animaux (mammifères, oiseaux...).

La plupart des espèces d'amphibiens de Picardie sont protégées par l'arrêté ministériel du 19 novembre 2007. Ainsi, il est interdit de les détruire, les mutiler, les capturer, ou de les perturber intentionnellement dans leur milieu naturel, ainsi que de détruire ou d'enlever leurs œufs.

Nous avons besoin de vous !

Chaque année des milliers de batraciens périssent écrasés sur la route ! En répondant à cette enquête, vous nous permettez d'avoir connaissance des zones où la mortalité des batraciens est élevée, ce qui est essentiel pour mettre en place des mesures de protection.

Merci d'avance pour votre participation !

Un doute ? Une question ? Besoin d'information ? N'hésitez pas : appelez le **03.62.72.22.56**